

PRÉSENTATION

Saluons ce quatrième numéro !

Quiconque, surtout en province, a eu le courage et la présomption de faire vivre de telles publications imagine ce qu'elle représente de démarches et d'efforts, de foi et d'enthousiasme.

L'équipe des socio-linguistes aixois regroupe étudiants et professeurs autour d'un programme de recherche largement ouvert, mais étroitement rigoureux sur le plan scientifique. Au bout d'un certain nombre d'années, on peut être tenté de faire le point :

Enregistreurs infatigables de corpus oraux, les collaborateurs ont défini une technique et un protocole de transcription qui permettent de travailler vraiment sur les conversations et les récits recueillis.

On a délibérément écarté les discussions théoriques sur la nature et l'objet de la sociolinguistique. L'analyse des discours oraux, les problèmes fondamentaux des rapports entre système et norme,

l'étude des variations, l'histoire de la langue et surtout de son imaginaire, des institutions et des théories qui en ont guidé enseignement et diffusion ont paru appartenir sans conteste à la sociolinguistique. Ainsi, dans le présent numéro, Sonia BRANCA-ROSOFF rappelle justement que la lutte entre le français national et les langues régionales ne fut seulement l'affrontement de deux adversaires d'inégale valeur. Tout "colonisé" entretient avec le "colonisateur" des liens ambigus d'hostilité et d'influence. Si, par la force des choses, les défenseurs patentés du breton, du provençal, du picard furent des bourgeois cultivés, des hommes de lettres, ils apportèrent, dans la défense et illustration de leur vernaculaire, nombre des préjugés acquis dans l'enseignement secondaire : ce n'est pas un hasard s'ils mènent la lutte sur un double front : contre le français conquérant, contre les parlers "patoisés" (i.e. influencés par le français) des couches populaires. Réserver l'emploi du provençal aux poètes et aux lettrés, n'était-ce pas le tuer plus subtilement qu'en l'interdisant à l'école communale ? Quel présent plus perfide pour qui parle "naturellement" que la conception française de la norme et de l'orthographe ?

Aussi bien le français lui-même ne souffre-t-il pas d'avoir été si bien "normé", "régulé" par des grammairiens épris de logique et de précision ? José DEULOFEU souligne le caractère — il faut bien le dire artificiel — de cet objet culturel qu'est le français "cultivé". Il montre, en tout cas, combien, s'agissant de francophones, un rapport univoque entre telle forme et telle catégorie sociale ne peut exister. Un même emploi peut indifféremment être attribué à un manque de culture, de puissance d'analyse ou, au contraire, à l'utilisation raffinée du système, dans une *norme* (au sens de G. GUILLAUME, HJEMSLEV, COSERIU) archaïsante (ou populaire, c'est souvent tout un).

C'est un des principes de l'équipe qu'une analyse de discours doit d'abord épuiser les ressources mises par la syntaxe au service de l'analyse. En d'autres termes, au moment où l'on prend de plus en plus nettement conscience qu'il faut *décrire* le français, l'équipe aixoise (se rappelant que Maurice GROSS commença à Aix sa carrière universitaire) apporte sa quote-part à cette description. L'étude de Claire BLANCHE-BENVENISTE sur la notion de subordination montre que beaucoup des analyses encore pratiquées restent trop fortement influencées par la pratique scolaire de l'analyse "logique" (après tout, après les premières ébauches de syntaxe au Moyen Age, il faut attendre le XVIIIe siècle pour voir la notion (et le mot) conquérir sa place, sans que le XIXe ait, dans ce domaine, beaucoup apporté) : au confluent du distributionalisme et du guillaumisme, l'analyse proposée ici dans la voie de l'"approche pronominale" rappelle quelques-uns des principes et la méthode pratiquée — fructueusement — à Aix. Après cette lecture, comme après celle de Colette JEANJEAN, on ne devrait plus entendre, comme cela se fait encore couramment, identifier "ça" et "cela", la première comme forme abrégée, populaire, ou tout ce que l'on voudra, de la seconde. Ce seul exemple pour souligner ce que le distributionalisme peut encore apporter à la grammaire française. Aussi bien la syntaxe voit d'autant mieux justifier sa place que nos textes montrent combien l'ambiguïté règne dans la moindre conversation, entre gens qui se connaissent bien, et qu'elle garde, pour nombre de cas, sa valeur explicative.

Pas dans tous ! L'analyse du discours depuis longtemps a constaté que d'autres éléments sont aussi à l'oeuvre : rythme, intonation, parallélisme, gradations et oppositions syntaxiques. La méthode d'analyse proposée et pratiquée à Aix est devenue matière d'exportation comme le rappelle Mireille BILGER en en présentant, sur un fragment d'oral, les principes essentiels. Faut-il souligner qu'ici, à la

différence de la syntaxe, on ne peut plus parler de rigueur, de règle stricte, mais simplement de rendement et de succès (c'était un des leitmotivs de l'enseignement — un temps aixois — de J.Cl. GARDIN dont on trouvera un écho dans *La logique du plausible*). Que le découpage en grille ait réussi à "organiser" des textes qui à première audition évoquaient assez bien la bouillie pour les chats (nous songeons à ceux que des médecins algologues nous proposèrent) et la méthode est justifiée.

Persuadés que la pédagogie ne peut se fonder sur une vulgarisation de la linguistique, mais que le linguiste, s'il se garde de tout dogmatisme, peut offrir une oreille attentive aux élèves, ceux des membres de l'équipe qui enseignent, dans le primaire ou le secondaire, ont pu saisir ainsi dans leur originalité les "productions" des élèves. On ne résumera pas l'article de Nelly PAZERY : il doit être lu. On y verra que la fonction ludique est essentielle, que les enfants — peut-être pas plus, mais tout autant que d'autres — y sont sensibles, et qu'ils manient sous-entendus et présupposés avec autant d'allégresse que les philosophes du langage ordinaire.

On croirait volontiers être sur un terrain plus solide, traditionnellement exploité en tout cas, avec les "paroles rapportées", triomphe de l'enseignement grammatical avec les distinctions bien connues des styles direct, indirect et indirect libre. A lire l'article de Claude LOUFRANI et ses exemples, on comprend mieux et la prudence de J.P. DESCLEES étudiant le jeu entre énonciateur et locuteur sur des exemples volontairement ultra-simples (*je dis tu viens, je dis tu dis je viens*, etc.) et les efforts de la prose d'art française du XII^e siècle, magistralement décelés et retracés par B. CERQUIGLINI, pour annoncer et *marquer* les paroles rapportées.

Si ce numéro donne quelque idée de la complexité et du nombre de problèmes soulevés pour expérimenter les voies d'analyse ouvertes, il aura atteint son but.

Jean STEFANINI
